

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 7 novembre 2025

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 7 novembre 2025

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 21 novembre 2025

POLITIQUE D04 MOYENS FINANCIERS**Décision modificative n°2 2025 - Budget annexe Parking de l'Avenue de Saint-Cloud**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.3311-1, ainsi que les articles L3312-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics industriels et commerciaux,

Vu le règlement budgétaire et financier du Département en vigueur,

Vu la délibération du Conseil général n°2003/155 en date du 10 juillet 2003 décidant de voter le budget par nature,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2022 -CD-1-7082.1 du 24 juin 2022 relative à la création de la régie à la seule autonomie financière et du budget annexe pour le SPIC du parc de stationnement de l'avenue de Saint-Cloud à Versailles, et approuvant ses statuts,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8269 du 7 mars 2025.1 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025,

Vu le compte de gestion 2024 du budget annexe Parking de Saint-Cloud établi et présenté par Madame le Payeur Départemental,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8324-5 du 11 avril 2025 approuvant le compte de gestion 2024 du budget annexe Parking de Saint-Cloud,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8325-5 du 11 avril 2025 adoptant le compte administratif 2024 du budget annexe Parking de Saint-Cloud,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8326.5 du 11 avril 2025 portant affectation des résultats de l'exercice 2024,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8327.5 du 11 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025 du budget annexe Parking de Saint-Cloud,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2025-CD-1-8461 du 27 juin 2025 adoptant la décision modificative n°1 2025 du budget annexe Parking de Saint-Cloud,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Sa commission des Finances, des Affaires européennes et générales entendue,

Considérant que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote de la décision modificative n°2 du budget annexe Parking de Saint-Cloud pour l'exercice 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte la décision modificative n°2 2025 du budget annexe Parking de Saint-Cloud tel qu'il figure dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération et arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Parking Avenue de Saint-Cloud	0,00 €	0,00 €

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du vendredi 21 novembre 2025**Décision modificative n°2 2025 - Budget annexe Parking de l'Avenue de Saint-Cloud**

Délibération

Président de la séance : Monsieur Pierre Bédier

Secrétaire : Myriame AOURIR

Votent POUR (42) : Myriam Aourir, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Raphaël NIVOIT, Karl Olive, Cédric Pemba-Marine, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Marc Tourelle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations : Geoffroy Bax de Keating à Philippe Benassaya, Julien Chambon à Nicole Bristol, Clarisse Demont à Sonia Brau, Fabienne Deveze à Marc Tourelle, Stéphanie Thieyre à Cédric Pemba-Marine.

Date de mise en ligne : 24 novembre 2025

Transmission préfecture le : 24 novembre 2025

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20251121-lmc1160668-BF-1-1

Du : 24 novembre 2025

Délibération exécutoire le : 24 novembre 2025